



Rubrique: Inscriptions au registre du commerce

Sous-rubrique: Mutation

Date de publication: SHAB 16.06.2023

Numéro de publication: HR02-1005770901

Entité de publication

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Mutation BR Développement SA, Crans-Montana, nouveau Harmony Entreprise SA, Yverdon-les-Bains

Harmony Entreprise SA
Avenue des Découvertes 3
1400 Yverdon-les-Bains

Jusqu'ici
BR Développement SA

BR Développement SA, précédemment à Crans-Montana, CHE-165.371.933 (FOSC du 17.10.2022, p. 0/1005584900). Statuts modifiés le 24.05.2023. Siège transféré à Yverdon-les-Bains. Nouvelle adresse: Avenue des Découvertes 3, 1400 Yverdon-les-Bains. Nouvelle raison de commerce: Harmony Entreprise SA. Nouveau but: la société a pour but le développement, la réalisation et l'exploitation de biens immobiliers et de projets de construction de tous types, la gestion, la location et le courtage de biens immobiliers, la planification et la réalisation de nouvelles constructions et transformations, notamment en tant qu'entreprise totale ou générale ou general contractor pour le compte de tiers, la gestion de projets, ainsi que le conseil et l'assistance en matière d'aménagement, d'environnement et de financement, à l'exception des opérations prohibées par la LFAIE. La société peut, à l'exception des opérations prohibées par la LFAIE, créer des succursales et des filiales en Suisse et à l'étranger et prendre des participations dans d'autres entreprises en Suisse et à l'étranger; acquérir, détenir, gérer, exploiter et vendre des terrains et des droits de propriété intellectuelle en Suisse et à l'étranger; exercer toutes les activités commerciales, financières et autres qui paraissent de nature à promouvoir le but de la société ou qui sont en rapport avec celui-ci. La société peut octroyer à ses filiales directes ou indirectes ainsi qu'à des tiers, y compris ses actionnaires directs ou indirects et leurs filiales directes ou indirectes, des financements directs ou indirects, pour leurs propres engagements ainsi que pour ceux d'autres sociétés (y compris des actionnaires directs ou indirects de la société ou les sociétés dans lesquelles ces actionnaires ont une participation directe ou indirecte), émettre des sûretés de toute sorte, y compris au moyen de droits de gage sur les actifs de la société ou de transferts fiduciaires ou cessions fiduciaires portant sur les actifs de la société, émettre des garanties, se porter caution ou de toute autre manière cautionner ou garantir des obligations de la société ou de ces autres sociétés, contre rémunération ou

non. Nouvelles formes des communications aux actionnaires: dans la FOSC ou par courrier écrit, par fax ou par courrier électronique s'ils sont tous connus.

Registre journalier no 9553 du 13.06.2023

Précédente publication dans la FOSC: no 201, Date: 17.10.2022

Point de contact: Registre du commerce du Canton de Vaud